



**Sous-Commission « Avenir de l'Europe » de la Commission des
Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de
l'Immigration et de l'Asile**

Procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2022

Ordre du jour :

Echange de vues avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe

*

Présents : M. Yves Cruchten, Mme Stéphanie Empain, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Tilly Metz, membre du Parlement européen

M. Pim Knaff

Mme Tania Tennina, de l'Administration parlementaire

Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

M. Yves Carl, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Simone Beissel, M. Fernand Kartheiser, Mme Nathalie Oberweis

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

Echange de vues avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe

Contexte de l'événement :

La Chambre des Députés a pris la décision de créer une sous-commission sur l'avenir de l'Europe au sein de laquelle sont représentés tous les partis politiques de la Chambre des Députés. La sous-commission a proposé d'organiser différents types d'événements dont l'approche principale consiste à laisser la parole aux citoyens.

Ces événements représentent une occasion d'échanger sur des questions qui intéressent les citoyens et des thèmes qui les interpellent, en mettant l'accent sur une approche résolument ouverte, transparente, inclusive, participative et équilibrée. Les rencontres dans les cafés permettent aux citoyens d'échanger avec les membres de la sous-commission.

Cette rencontre-ci s'est tenue à Esch-sur-Alzette, soit dans la circonscription électorale « Sud ».

Sujet 1 : Santé

- Dans le domaine de la **santé**, chaque Etat membre décrète ses propres mesures pour endiguer la pandémie sans toutefois se coordonner avec l'UE ou les autres Etats membres.

Solution : Les Etats membres doivent accorder plus de compétences à l'UE afin de permettre à cette dernière de créer des réserves de médicaments et de matériel sanitaire. L'UE doit investir davantage dans la recherche médicale et doit essayer de relocaliser une partie de la production en Europe.

Sujet 4 : L'UE dans le monde

- **Politique étrangère :** L'UE ne parle pas « d'une seule voix » en matière de politique extérieure. Le vote à l'unanimité constitue un obstacle majeur.

Solution : En matière d'affaires étrangères, l'UE doit opter pour un vote à la majorité qualifiée.

- **Politique étrangère et de défense :** les citoyens s'entendent sur le fait que l'UE doit disposer d'une politique étrangère et de défense commune afin d'agir d'une seule voix et d'avoir plus de poids dans le monde. Les avis divergent toutefois quand il s'agit d'accroître la capacité de défense européenne. Tandis que certains plaident pour la création d'une armée européenne, d'autres sont d'avis qu'il faudrait plutôt renforcer la coopération avec l'OTAN.

Solution : Une simplification du fonctionnement de la PESC et de la PSDC est prônée.

- **Politique d'élargissement :** Une Union à 27, voire plus, est-elle encore viable ? Les derniers élargissements de 2004 et 2007 étaient nécessaires, mais comment faut-il procéder avec les pays des Balkans de l'Ouest ?

Solution : L'UE doit communiquer de manière plus transparente les objectifs de sa politique d'élargissement et définir les limites géographiques de son extension.

Sujet 5 : Valeurs, Etat de droit, Sécurité

- **Plus d'Europe :** Une Europe plus juste et plus transparente est souhaitée. Les citoyens considèrent également que l'UE est trop souvent représentée comme bouc émissaire.

Solution : Dans certains domaines, l'UE doit passer au vote à la majorité qualifiée. Une meilleure communication sur les avantages des politiques communes est demandée.

- Les participants ont rappelé que l'UE était avant tout **un projet de paix** et que cet objectif était bel et bien atteint. La paix représente l'essence même de la construction européenne.
- **Une Europe respectueuse des droits humains :** L'UE doit davantage veiller au respect des droits humains. L'Etat de droit, la liberté de la presse, la liberté de religion, la liberté d'expression et le principe de tolérance doivent être renforcés.

Solution : **L'UE doit se focaliser sur le respect des droits fondamentaux.**

- **Absence de solidarité** entre Etats membres : Au début de la pandémie, les Etats membres ont pris des décisions de façon unilatérale et sans coordination. Un début de solidarité voire d'entraide s'est faite ressentir par la suite.

Solution : **L'UE doit tirer des leçons de la crise sanitaire, particulièrement en matière de coordination des politiques de santé.**

Sujet 7 : Démocratie européenne

- **Un Parlement européen plus puissant** : Il faut attribuer plus de pouvoir au Parlement européen et limiter les pouvoirs du Conseil.

Solution : **Le Parlement européen doit disposer d'un véritable droit d'initiative.**

- **Démocratie participative** : Il faut renforcer la participation citoyenne et être plus souvent à l'écoute des citoyens. Les citoyens souhaitent être impliqués plus fréquemment dans le processus décisionnel. L'UE doit faire plus d'efforts pour se rapprocher des citoyens.

Solution : **Il a été proposé de créer un forum européen où les citoyens peuvent exprimer leurs idées et donner des avis sur la politique européenne.**

- Des réserves ont été exprimées quant aux **listes transnationales européennes**. Il se pose la question de savoir si les candidats luxembourgeois auraient une chance d'y figurer voire d'être élus.

Solution : **Un système de proportionnalité et d'équité permettrait aux petits pays de faire figurer leurs candidats sur les listes transnationales européennes.**

Sujet 9 : Éducation, culture, jeunesse et sport

- **Reconnaissance des diplômes** : le problème de la reconnaissance des diplômes et de la formation professionnelle a été évoqué. Il n'y a pas d'harmonisation entre les pays de l'UE. Les jeunes diplômés sont régulièrement confrontés à des problèmes de traduction des diplômes. Moins de bureaucratie serait souhaitable.

Solution : **L'UE doit harmoniser davantage la reconnaissance des diplômes et éliminer les obstacles qui empêchent les détenteurs de diplômes ou de brevets à briguer des postes dans un autre Etat membre.**

Sujet 10 : Autres idées

- **Coopération transfrontalière au niveau des communes** : Le rôle des communes dans l'intégration européenne a été évoqué. Au sein du réseau *QuattroPole* par exemple, le sujet des « *bassins de vie transfrontaliers* » est discuté. A partir d'exemples concrets, les problèmes en matière de la coopération transfrontalière ont été mentionnés. La coopération dans le secteur de la santé, l'organisation d'événements sportifs transfrontaliers ou encore l'ouverture d'installations transfrontalières (piscines, parcs) sont des domaines se heurtant aux divergences qui

existent entre les législations nationales.

Solution : Pour faciliter la coopération transfrontalière entre les communes, l'UE doit aspirer au statut européen pour les régions transfrontalières.

- La politique européenne est trop fortement influencée par les différents **lobbies**.

Solution : Un meilleur encadrement du travail des groupes de lobbying est prôné.

- Les citoyens ont l'impression que les agences européennes ne sont pas suffisamment contrôlées par l'UE. La lutte contre la fraude est négligée.

Solution : Un meilleur encadrement du travail des agences européennes tout comme une augmentation des ressources pour combattre la fraude permettrait de mieux protéger les intérêts financiers de l'UE.

Luxembourg, le 17 février 2022

Procès-verbal approuvé et certifié exact